

**Fiche technique direction d’école**

**Mener une équipe éducative**

* *Cadre institutionnel :*

**Code de l’éducation – partie réglementaire – Art D. 321-16**

*L’équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d’un élève ou d’un groupe d’élèves. Elle comprend le directeur d’école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l’école, éventuellement le médecin de l’éducation nationale, l’infirmière scolaire, l’assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l’école. Le directeur d’école peut recueillir l’avis des agents spécialisés des écoles maternelles.*

*Elle est réunie par le directeur chaque fois que l’examen de la situation d’un élève ou d’un groupe d’élèves l’exige qu’il s’agisse de l’efficience scolaire, de l’assiduité ou du comportement.*

*Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d’une association de parents d’élèves de l’école ou par un autre parent d’élève de l’école.*

* *L’équipe éducative permet :*
* d’examiner collectivement la situation d’un élève présentant de grandes difficultés scolaires et/ou des problèmes d’adaptation à la vie scolaire, et lorsque la mise en place de la différenciation pédagogique au sein de la classe et de l’aide de l’école définie par le conseil de cycles/maîtres ne suffisent plus.
* d’élaborer et d’ajuster, à partir d’une réflexion partenariale, le projet individuel de l’élève afin de répondre à ses besoins éducatifs particuliers.
* de se rapprocher de professionnels connaissant la situation et construire des propositions et des réponses concertées.
* de partager des échanges d’informations et de points de vue, par la pratique du compromis et la recherche de l’adhésion aux objectifs définis.
* *Les acteurs de l’équipe éducative :*
* **Les membres de l’Education Nationale**
* Le directeur d’école qui réunit, préside et mène l’équipe éducative
* Le (les) enseignant(s) qui travaille(nt) avec l’élève
* Les membres du RASED
* Le médecin scolaire et/ou l’infirmière scolaire
* L’IEN ou un CPC
* **Les partenaires (qui connaissent la situation de l’enfant et sont partie prenante du projet)**
* Les représentants légaux de l’élève qui peuvent être accompagnés ou remplacés par un autre parent d’élève de l’école ou un représentant d’une association de parents d’élèves de l’école
* Les thérapeutes, rééducateurs, psychologues agissant en secteur associatif et conventionnel (CMP, CMPP)

***La participation des professionnels en secteur libéral reste à l’appréciation de la famille.***

* *Le pilotage de l’équipe éducative*

**PREPARER L’EQUIPE EDUCATIVE**

* S’assurer de la disponibilité de tous les participants
* Définir le lieu de la réunion en fonction du nombre de participants
* Envoyer les invitations aux partenaires concernés
* Déterminer si la participation de l’élève est nécessaire ou non
* S’entretenir avec l’enseignant (et l’AESH le cas échéant) pour prendre connaissance du bilan scolaire qui sera présenté et envisager des solutions, des pistes de réflexion

*Documents utiles* : invitation à la réunion d’équipe éducative, document de renseignements scolaires

**CONDUIRE L’EQUIPE EDUCATIVE**

* ***Installation***
* Installer la salle et prévoir les places de chaque participant
* Accueillir avec bienveillance les parents et les rassurer quant à l’objectif d’aide de cette réunion
* Accueillir et remercier chacun des partenaires présents
* Faire émarger chacun des participants
* Faire un tour de table pour que chaque participant se présente : fonction et rôle auprès de l’enfant ou de la famille
* ***Animation***
* Fixer un horaire limite de réunion
* Fixer le cadre : rappeler les finalités de la réunion (déterminer des aides pour l’enfant), les garanties de confidentialité et de respect de chacun
* Situer sans jugement le parcours scolaire de l’enfant (cours suivis, maintiens, aides apportées)
* Rappeler, si une équipe éducative s’est déjà réunie, les conclusions établies lors de celle-ci
* Donner la parole à l’enseignant pour le bilan scolaire : commencer par les éléments de réussite de l’élève et ensuite présenter les difficultés persistantes rencontrées, de manière professionnelle et sans jugement ou interprétation.
* Donner la parole aux parents qui pourront, tout au long de la réunion, faire part de leur ressenti et exposer leur position.
* Donner la parole aux autres partenaires
* Synthétiser les observations données et définir avec tous les participants des dispositifs d’aide possibles en recherchant l’adhésion de la famille
* Reformuler clairement les conclusions, le projet pour l’enfant et les désaccords quand ils existent
* Préciser les suites qui seront données à l’équipe éducative et fixer une échéance pour réaliser un point sur l’évolution de la situation et la mise en œuvre des actions proposées
* Remercier les participants et raccompagner la famille
* ***A la suite de la réunion***
* Rédiger le compte-rendu et le transmettre à la famille et à tous les membres de l’équipe éducative
* Conserver le compte-rendu à l’école et veiller à la mise en œuvre des actions décidées par l’équipe éducative (au sein de la classe, de l’école…)

*Document utile* : compte-rendu d’équipe éducative

**POSTURE**

* Adopter une attitude bienveillante, rassurante et à l’écoute, notamment auprès de la famille de l’élève
* Avoir une communication claire et précise
* Eviter l’emploi de sigles et avoir en permanence à l’esprit que certaines personnes présentes n’ont pas une connaissance précise des organisations internes à l’Education Nationale
* Veiller à donner la parole à chaque participant qui sera entendu de tous et reconnu dans son rôle auprès de l’élève